

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2019

Date de la convocation : 01/07/2019.

Date d'affichage : 01/07/2019.

L'an deux mil dix-neuf, le huit juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles NOËL, Maire.

Présents : Mme Christiane BOCQUET, Première Adjointe, Madame Anne-Marie BACHOLLET, Quatrième Adjointe, Mesdames Marie-Thérèse DURAND, Elisabeth LÉLU, Raymonde REGNIER et Messieurs Benoît DEBRY, Jean-François OCHAT, Michel PIGOURY.

Absents : Mesdames Florence HUBERT, Nathalie JOUANNEAU et Messieurs Fabrice BALLE, Anthony LEFORESTIER, Christophe MILLOT et Alain VERRIER.

ORDRE DU JOUR :

1 **Nomination d'un secrétaire de séance.**

2 **Approbation du compte-rendu de la séance du 13 mai 2019.**

3 **ADMINISTRATION FINANCES**

- a) Transports scolaires 2019/2020 – reconduction du circuit pour les internes au départ de Cosne-sur-Loire,
- b) Renouvellement du bail de la caserne de la gendarmerie au 1^{er} février 2019,
- c) Forêt communale – approbation du devis des travaux en 2019,
- d) Entretien annuel des chaudières à granulés des logements situés aux 3 et 4 « Le Paradis », approbation du devis,
- e) Contrat d'assistance technique et d'entretien des installations de chauffage et climatisation, approbation de l'avenant n° 04 (suppression de l'entretien du matériel de l'ancienne Trésorerie),
- f) Approbation de la convention de coopération culturelle – Etablissement d'Enseignement Artistique des Vaux d'Yonne 2019-2021,
- g) Triptyque de Sainte-Eugénie - approbation de devis pour les traitements de conservation et de présentation des volets et leurs cadres et du cadre du panneau central,
- h) Réseau de chaleur secondaire – proposition d'honoraires pour une mission de conception et d'assistance aux travaux de réfection et de raccordement des installations de chauffage de bâtiments communaux ; demande de subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département,
- i) Révision attribution subvention en 2019,
- j) Eclairage public – devis du SIEEEN pour fourniture et pose de projecteurs LED,
- k) Proposition d'acquisition d'une propriété.

4 **QUESTIONS DIVERSES.**

Monsieur le Maire a constaté que le quorum était réuni et a ouvert la séance. Il propose à l'assemblée d'approuver l'ordre du jour de la présente séance en retirant le pont « i » - révision attribution subvention en 2019.

A l'unanimité, la modification de l'ordre du jour est approuvée.

1 – APPROBATION SEANCE DU 13 mai 2019

M^{me} Anne Marie BACHOLLET a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité des présents.

2– ADMINISTRATION – FINANCES

- a) A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de reconduire pour l'année scolaire 2019/2020, et dans les mêmes conditions que les années précédentes, l'organisation du circuit de transports scolaires destiné aux élèves internes qui seront scolarisés au Lycée Professionnel de Varzy (départ de la gare de Cosne-sur-Loire). La proposition de la SARL Ambulances du Nohain a été retenue moyennant un coût hebdomadaire de 195,86 TTC.
- b) L'assemblée délibérante, à l'unanimité, a approuvé le renouvellement du bail de la caserne de gendarmerie de Varzy à compter du 1^{er} février 2019. La location est consentie pour une durée de neuf années et le loyer annuel s'élèvera à la somme de 54 918,00 €.
- c) A l'unanimité, le conseil municipal a accepté le devis de l'ONF relatif aux travaux programmés en 2019, en forêt communale, pour un montant de 34 908,34 € H.T.
- d) Les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont accepté le devis de l'entreprise Bernard POTIER (Nevers) relatif à l'entretien annuel des chaudières à granulés des logements situés aux 3 & 4 « Le Paradis » pour la somme de 786.50 € T.T.C. Le coût de la formation par le fabricant ne sera facturé que pour la première année.
- e) Les membres du conseil municipal ont validé, à l'unanimité, l'avenant en moins value au contrat d'assistance technique et d'entretien des installations de chauffage et climatisation dans les bâtiments communaux présenté par la société ENGIE COFELY et faisant suite à la suppression à compter du 1^{er} mai 2019 des prestations d'entretien du matériel situé dans le bâtiment de l'ancienne Trésorerie.
- f) Suite à la décision de la Communauté de Communes du Haut Nivernais Val d'Yonne de restituer aux communes la compétence « enseignement de la musique et de la danse », le conseil municipal a unanimement approuvé la convention de coopération culturelle qui sera passée avec la Mairie de Clamecy (commune-pilote pour l'Etablissement d'Enseignement Artistique des Vaux d'Yonne) ; document contractuel établi pour une durée de trois ans avec une participation communale de 10,35 € par an et par habitant.
- g) Dans la continuité des travaux de restauration du triptyque de Sainte-Eugénie, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, a approuvé les devis établis par l'entreprise AUGER-FEIGE/PALANQUE (Semur-en-Auxois) s'élevant à la somme de 12 600,00 € T.T.C. concernant les interventions structurelles et esthétiques sur les volets du retable et pour un montant de 10 800,00 € T.T.C. concernant le cadre du panneau central. Ces travaux seront effectués sur la période de deux années budgétaires et des subventions seront sollicitées auprès de la DRAC, de la CAMOSINE et de la caisse locale du Crédit Agricole Centre Loire.
- h) Depuis 2015, la municipalité a sollicité le SIEEEN et a réuni des partenaires publics locaux pour créer un second réseau public de chaleur d'envergure dans le cœur du bourg.

Le conseil municipal a approuvé à la majorité : 6 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (*Mme REGNIER, M. OCHAT, M. PIGOURY*) la proposition commerciale de la société INDDIGO et BET TRAMIER d'un montant de 18 550,00 € H.T. pour une mission de conception et d'assistance aux travaux de réfection des installations de chauffage secondaire suite à la création et au raccordement au réseau de chaleur 2 (travaux prévus au printemps 2020). Des demandes de subventions seront sollicitées auprès de l'Etat, de la Région B.F.C. et du Département.

- i) A l'unanimité, les membres du conseil municipal ont validé le devis établi par le SIEEEN concernant le remplacement de trois projecteurs éclairant le stade par du matériel composé d'éclairage LED et moyennant une participation communale de 2 655,00 €.
- j) L'assemblée délibérante, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à user de son droit de préemption pour un bâtiment mis en vente dans le bourg - au 34 rue Delangle.

QUESTIONS DIVERSES

- ☞ Fin juin, des travaux de nettoyage des chéneaux de l'église et d'obturations des accès aux pigeons ont été effectués par l'entreprise de M. Elie PINON.
- ☞ Le 10 juillet, à partir de 16 heures, passage du jury du GTVY pour le fleurissement communal et des particuliers.
- ☞ Le 14 juillet, après le repas républicain accueillant plus de 130 convives, un après-midi récréatif est organisé pour les enfants avec diverses animations dont des structures gonflables, imprimante 3D en maïs et maquillage.
- ☞ A la prochaine rentrée des classes en septembre 2019, ouverture provisoire d'une 7^{ème} classe à l'école maternelle.
La gratuité des transports scolaires pour les élèves ayants-droit est étendue aux sept territoires pour lesquels la Région Bourgogne-Franche-Comté est compétente, notamment la Nièvre.
La municipalité n'a pas à prendre en charge les frais d'acheminement de ses élèves.
- ☞ Programmation du prochain conseil municipal au 30 septembre.
- ☞ Du 16 janvier au 15 février 2020, recensement de la population.
- ☞ Actuellement, la baignade au plan d'eau est non interdite mais non aménagée et non surveillée.
- ☞ En raison de souffrance animale constatée, un signalement a été effectué auprès des services de la DDCSPP.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 21 heures 15 minutes.



Affichage : 12/07/2019